LO NAJAGÓL NOVÈL

Pour tous
une excellente Année
2021
melhora que la passada ?!

EDITO
ET À L'ECOLE...
NOS PROJETS POUR NAJAC
ASSAINISSEMENT
GOUVERNANCE
FLASH INFOS
LES EMPLOYÉ.ES DE LA MUNICIPALITÉ
UN NOUVEAU SOUFFLE À LA BIBLIOTHÈQUE

COMMUNE DE NAJAC

Bulletin municipal - décembre 2020 - N°1

EDITO

UNE PAGE QUI S'OUVRE...

Souffler sur l'année 2020 pour qu'elle « se défile au plus vite » avec sa cohorte d'événements néfastes, en particulier pour notre santé et nos commerces najacois qui ont été durement éprouvés durant cette période de pandémie.
Nos pensées et notre solidarité pour les bars, restaurants toujours fermés à l'heure où j'écris ces quelques mots.

Bonjour 2021 qui frappe à la porte avec toutes ces espérances en germe.

Quelques exemples significatifs :

- Tout d'abord le marché de Najac qui reprend vigueur en plein hiver avec des producteurs locaux et des habitués de plus en plus nombreux dimanche après dimanche, qu'il pleuve ou qu'il vente…
- Notre bibliothèque affiche ses couleurs. Malgré la période de confinement, elle a étendu la gamme de ses services avec un « click and collect » en bon français. Service toujours d'actualité. Et vous pouvez venir les mercredis et samedis matin échanger avec Charlotte Rolland et les bénévoles.

La bibliothèque est un vecteur de lien social indispensable pour l'attractivité de notre village.

L'équipe municipale travaille d'arrache-pied pour renforcer les commerces et l'artisanat. De nombreux projets sont en cours. Et gageons qu'ils réussissent pour faciliter la vie des najacoises et najacois au quotidien.
Nous vous en reparlerons dans les mois qui viennent. Najac change avec vous et grâce à vous.
A l'aube de l'année nouvelle, tou.te.s les élu.e.s de Najac vous souhaitent le meilleur pour 2021: santé, joie et prospérité.

ALAIN ANDRIEU 1ER ADJOINT

ET À L'ÉCOLE...

L'école aussi a été touchée par les contraintes liées à l'épidémie, la communauté scolaire a dû s'adapter pour que le quotidien des enfants reste agréable. L'équipe enseignante a poursuivi ou lancé des projets pédagogiques variés.
Le projet éco-école a bel et bien démarré : programme d'éducation au développement durable (EDD) initié en France par Teragir en 2005 et bénéficiant du soutien du Ministère de l'Education nationale, il vise à aider les élèves à mieux comprendre le monde qui les entoure, en travaillant sur l'un des 8 thèmes proposés dans une démarche impliquant de multiples acteurs (élèves, enseignants, direction mais également collectivités, associations, parents d'élèves, etc.).

Les enseignantes ont choisi le thème des déchets, mis en place un goûter sans emballage le lundi, et fait participer tous les enfants de l'école à une demi-journée de ramassage des déchets dans les rues du village. Grâce à l'implication active des enseignantes et de parents d'élèves volontaires, les enfants ont eu la joie de fabriquer des objets d'un kit "zéro déchet" (éponge lavable, serviette pour la cantine, emballages lavables, papier recyclé, etc.).
Bravo à toutes et tous !

Contribuez aussi en apportant vos cartouches d'encre vides, bouchons en plastique, matériel graphique usagé (stylos, crayons, feutres…), emballages de compotes à boire. L'école est en lien avec des associations qui s'occupent du recyclage de ces déchets.

Pour compléter ce travail, la municipalité a offert aux enfants de CM1 et CM2 un abonnement au magazine Petit Gibus, qui aborde des thématiques riches et variées : citoyenneté, démocratie, environnement, santé, sport, culture. Par ailleurs, les cours d'occitan financés par la municipalité ont lieu une fois par semaine avec Edith de l'association ADOC 12. Enfin, l'école a été équipée d'un lave-linge et d'un nouvel ordinateur.

Côté cantine, Maïté a bénéficié d'une formation en ligne avec une diététicienne afin de renforcer ses connaissances en nutrition et spécifiquement sur les protéines, pour développer des repas végétariens équilibrés et utilisant des produits locaux. Le mois de décembre a été marqué par le traditionnel repas de Noël et la rencontre avec le Père-Noël en visite à Najac sur son traîneau.

QUE VOULONS-NOUS FAIRE DURANT CETTE MANDATURE ?

Le rôle de l'équipe municipale est de réfléchir à la vie de la commune sous tous ses aspects, à son développement, au bien-être de ses habitant.es, à sa cohésion.
Des propositions ont été avancées durant la campagne électorale. Elles sont toujours d'actualité. Elles ont été enrichies du diagnostic effectué sur le terrain, des visites des élu.es, des conseils et expertises des organismes extérieurs, et ils sont nombreux, dont dispose notre collectivité pour nous assister dans chacune des spécificités de la vie municipale.
Nous vous présentons aujourd'hui le projet que nous poursuivons pour la commune. Il est conséquent, ambitieux, conquérant. Ce sont les objectifs auxquels nous voulons parvenir, certains atteints immédiatement, d'autres plus progressivement.
Présentés ci-dessous dans les grandes lignes, ils ne sont pas à prendre ou à laisser, mais à enrichir, à amender, et surtout à construire ensemble.
Si ces projets constituent le fil quotidien de chaque élu.e, c'est avec vous, habitant.es, que nous voulons parvenir à leur réalisation.

UN VILLAGE VIVANT, ACCUEILLANT ET SOLIDAIRE

En soutenant le commerce local et les circuits courts de production :

- ➢ revitalisation des marchés du dimanche
- ➢ création d'un magasin de producteurs
- ➢ installation de commerces et artisans d'art

En créant un cadre accueillant pour des habitants heureux de vivre à Najac, impliqués et acteurs, écoutés et soutenus :

- ➢ une information large sur tous supports : journal communal, site internet, Facebook
- ➢ une écoute attentive des élus : permanences des élus chaque semaine, débat avec les participants au terme de chaque réunion de conseil municipal
- ➢ une participation ouverte des habitants dans les commissions
- ➢ une réunion-bilan annuelle proposée au village
- ➢ des lieux de rencontre intergénérationnels, créatifs, culturels et ludiques
- ➢ un travail et un soutien aux associations

UN VILLAGE DYNAMIQUE

Promoteur et soutien d'activités diversifiées, sportives, culturelles, en valorisant des équipements utiles, accessibles, fonctionnels et utilisés :

- ➢ étude de cohérence et de réorganisation de la zone de loisirs (base, restaurant, camping, chalets)
- ➢ rénovation de la piscine municipale
- ➢ réflexion sur l'utilisation de la salle omnisports
- ➢ remise en état du stade Roland Lafon de Puech Moutonnier
- ➢ réorientation du complexe de Mergieux
- ➢ recensement puis réaffectation de bâtiments communaux

Développement d'énergies nouvelles et d'emplois tournés vers le futur

- ➢ création d'un tiers lieu
- ➢ espace de coworking

UN VILLAGE ATTRACTIF

Par son habitat et la rénovation des locaux communaux et des logements locatifs
Par l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments publics
Par les économies d'énergie et la production d'énergies renouvelables

- ➢ isolation des bâtiments
- ➢ développement photovoltaïque
- ➢ ressources de la forêt
- ➢ extinction adaptée des lumières la nuit

Par l'attention aux besoins de mobilité des habitant.es et des visiteur.trices

- ➢ création de parkings dans le centre du bourg et sa périphérie
- ➢ développement de la mobilité douce
- ➢ amélioration des conditions de circulation et de sécurité routière
- ➢ confirmation de la gare comme élément de développement

Par le soutien à l'agriculture, son exploitation et sa transmission, l'écoute des paysans et l'aide aux cédants.

Avec un fil conducteur dans toutes les actions : faire de la transition écologique la condition d'un tel développement.

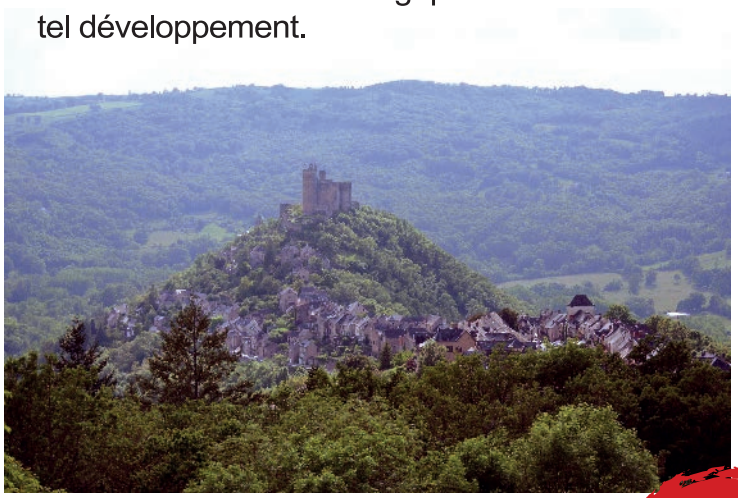

L'ASSAINISSEMENT COMMUNAL, UN GRAND SUJET D'INQUIÉTUDE

Depuis des années, un déficit structurel affecte le budget de l'assainissement communal. Un déficit qu'il est urgent de réduire. L'équipe municipale entend s'attaquer à ce problème récurrent afin de ne pas hypothéquer l'avenir.
La station d'épuration du Cambou a été mise en service le 12 décembre 2006. Station performante, au top niveau sur le plan technologique, bien équipée, mais surdimensionnée pour Najac.
Ce qui pose question est son coût de fonctionnement négligé par les équipes municipales précédentes.

Un déficit de 210 850 € à la fin 2019, qui s'est creusé depuis la mise en service d'année en année, et que le Trésorier Payeur (TP) qui suit les comptes de la commune nous demande aujourd'hui de combler. En effet, rien n'a été fait dans ce sens auparavant.
L'assainissement dispose d'un budget annexe, séparé du compte communal, qui depuis le 1er janvier 2019 doit s'équilibrer, les recettes devant couvrir les dépenses.

En 2019, le Trésorier Payeur a fait une première avance de 75 000 € du budget communal vers le budget assainissement. Cette somme aurait dû être remboursée par délibération en 2019. Une autre avance de 20 000 € a été réalisée en 2020. Ces sommes doivent être remboursées aujourd'hui. Le budget assainissement n'en ayant pas les moyens, le conseil municipal du 18 décembre dernier a donc dû voter (11 voix pour et 3 abstentions), bien à contrecœur, l'attribution d'une subvention de 95 000€ depuis le budget communal.
De nouvelles mesures économiques et des rentrées financières sont nécessaires.

L'urgence aujourd'hui est de s'employer à limiter ce déficit chronique. Le conseil municipal du 18 décembre a pris (11 voix pour et 3 abstentions) les mesures suivantes :

- effectif depuis le début de l'année un déclassement (administratif) de la station a permis de réduire de 12 à 2 le nombre des prélèvements aux fins d'analyses obligatoires très onéreuses.
- la part salariale de l'agent communal en charge de la station affectée au budget assainissement va être ramenée de 50 à 30% de son coût annuel.
- les locataires des 4 immeubles ou lieux communaux non raccordés à la station d'épuration mais disposant de fosses individuelles seront appelés dès 2021 à régler les mêmes redevances assainissement que celles appelées pour les usagers de la station.
- Les redevances liées à l'assainissement vont être revues à la hausse :
  - > augmentation de la redevance fixe (annuelle) de 5 € soit de 90 à 95€
  - > augmentation de la redevance variable de 10 centimes soit de 0,95€ à 1,05€

Ces dispositions vont entraîner en moyenne, pour un foyer de 4 personnes dont la consommation annuelle est de 120 m³, une augmentation de 17€ HT annuels, soit 18,70€ TTC.
Cette décision ne satisfait personne, mais il faut être conscient que l'administration nous aurait imposé des mesures bien plus contraignantes si nous ne l'avions pas prise.

D'autres dispositions vont être étudiées et seront prises. Pour l'heure, un diagnostic du réseau est prévu pour identifier des améliorations possibles (concernant par exemple l'excès d'eau pluviale à cause de raccordements anormaux).
Un audit sur le fonctionnement actuel va être réalisé, et nous vous présenterons, très prochainement, un règlement de l'assainissement collectif.

NOTRE GOUVERNANCE

Notre volonté d'organiser la vie publique de manière ouverte, transparente, efficace et au service de toutes et tous prend forme grâce à une gouvernance reposant sur :

- La création de commissions thématiques ouvertes à tous les élu.es et aux habitant.es qui en font la demande et veulent s'impliquer dans ces groupes de travail (limitées à une douzaine de participant.es)
- Pour chaque domaine d'action, un.e élu.e référent.e anime la commission et, lorsque cela s'applique, suit le travail des agents communaux affectés à ce domaine
- Des réunions hebdomadaires entre le maire, les adjoint.es, les élu.es avec délégation, et tous les élu.es qui le souhaitent, avec l'envoi systématique d'un compte-rendu à tous les élu.es et au secrétaire de mairie
- Avant chaque conseil municipal, une réunion de préparation à laquelle tous les élu.es sont invité.es
- Un conseil municipal filmé et diffusé sur facebook, sur le site municipal **www.najac.fr**, ouvert au public et avec des échanges avec lui en fin de séance.

Les contraintes sanitaires nous ont, à notre grand regret, empêché d'organiser un moment convivial avec les habitant.es depuis notre installation. Dès que possible, nous organiserons une réunion publique pour un premier bilan après quelques mois de mandat, et surtout des échanges en direct avec vous tous.

FLASH INFOS

La saison touristique 2020 : quelques chiffres

Le confinement du printemps a privé tous les acteurs touristiques, commerces, cafés et restaurants d'une importante clientèle.
Dès que cela fut possible, tous ont mis les bouchées doubles pour se réinventer et accueillir, dans le respect des contraintes imposées, les visiteurs, vacanciers et clients venus en masse cette année dans nos campagnes.
Il y a des années que nous n'avions pas vu telle foule dans les rues de Najac en juillet et août !
Cette affluence a permis de sauver la saison de certaines structures qui ont réalisé une année presque normale.

Voici le nombre des entrées réalisées :

- La **Forteresse** : 29000, jusqu'à 800 pers par jour (globalement -6% par rapport à 2019).
- L'**église** : 28 000.
- L'**Office de Tourisme** : 18 000.
- L'**AAGAC** a fait le plein, jusqu'à 600 pers par jour.
- La **piscine municipale** : 13 200.
- La **Maison du Gouverneur** : 2700 entrées.

Depuis son ouverture son coût de fonctionnement fait problème, ce qui a conduit le conseil municipal du 15 octobre à prendre une mesure difficile mais nécessaire: le non-renouvellement du contrat de son directeur.

Un grand bravo à tous les acteurs du tourisme et aux membres des associations pour leur engagement, qui a permis d'offrir des animations de qualité et de sauver la saison.

Aujourd'hui, suite au 2e confinement, au respect des gestes barrières et à l'arrivée d'un vaccin, nous pouvons raisonnablement être optimistes pour la saison 2021.

Départ de Claude Le Pape

Les traditions ne se perdent pas à Najac.

Et c'est heureux ! Ainsi le départ de Claude Le Pape a été salué comme il se doit autour d'un pot de départ sympathique et convivial, réunissant collègues et élus en nombre limité, conditions sanitaires obligent.

Au discours imagé d'Alain Andrieu, 1er adjoint délégué aux affaires culturelles, le "gouverneur" a répondu avec sa faconde et son humour habituel.

Au 1er avril, Claude Le Pape va rejoindre l'office de tourisme de Roanne... mais nous le reverrons à Najac car il y garde sa maison.
Nous lui souhaitons bon vent et bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

La démission de Philippe Gary

Philippe a été réélu au premier tour en mars dernier. Dès l'installation du nouveau conseil, il s'est investi dans les commissions, dans sa mission en matière de sécurité notamment.
Mais le 17 décembre, il nous a annoncé sa démission. C'était un élu ouvert au dialogue, pondéré qui travaillait pour le développement de Najac et l'intérêt général.
Bien que l'ensemble du conseil municipal regrette cette décision personnelle, nous ne pouvons que la respecter.

Du matériel son et image dont il faut s'emparer

Une partie de l'équipe qui assure la diffusion du Conseil Municipal

Une des premières actions de l'équipe municipale a été de diffuser en direct les conseils municipaux.
D'abord filmés avec un smartphone, un peu frustrant pour les spectateur.trices et le cameraman, la mairie s'est depuis équipée de caméras, de micros, des câbles, pieds et accessoires nécessaires, et surtout elle s'est munie d'une régie permettant le montage en direct.

Cela permet aux habitant.es qui ne pourraient pas venir à la salle des fêtes d'assister depuis chez eux plus confortablement aux réunions du conseil soit en direct, soit en différé.

Mais ce matériel performant ne doit pas rester limité à ce seul usage. Nous avons sollicité les jeunes pour le prendre en main lors des réunions du conseil municipal. Il peut permettre de filmer d'autres évènements, des spectacles, des conférences, des clips, de créer une web radio ou une web télé… Pourquoi ne pas mettre en place un studio de prise de vues et de sons ? Tout est à inventer....

Info utile

La mairie est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h

L'agence postale communale est ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h

Les sacs-poubelle (jaunes et noirs) sont disponibles gratuitement à la mairie

LES EMPLOYÉ.ES DE LA COMMUNE, FONCTIONS ET RÔLES

Nous vous présentons les employés municipaux, qui font tant pour assurer un service de qualité dans la commune, et ce tout au long de l'année, sachant que sa population augmente considérablement l'été. N'oublions pas que Najac est une commune qui se démarque par sa superficie (au 24e rang en Aveyron, avec une surface de 54 km², soit l'équivalent de la moitié de Paris) et son patrimoine immobilier très important nécessitant des tâches de gestion et d'entretien conséquentes.

La municipalité gère un parc immobilier de 45 logements, des garages, 10 salles communales réparties sur 5 lieux, sans oublier tous les bâtiments destinés aux services : l'école, l'agence postale communale, la bibliothèque, la mairie, la Maison du Gouverneur, la gendarmerie, la maison des soins, 4 cimetières, l'ancien VVF de Mergieux, la base de loisirs et son restaurant, la piscine, l'aire de camping-car, le guichet automatique de banque (GAB).
La commune se différencie aussi par son budget atteignant près de 6,5 millions d'euros en comptant le budget principal ainsi que les budgets annexes (assainissement, VVF et camping principalement).
Les employé.es ne chôment pas et avec entrain et professionnalisme agissent au quotidien pour le bien-être de tous et toutes, habitants de Najac permanents ou occasionnels, mais aussi les milliers de visiteurs de passage à Najac chaque année.

Nicolas QUÊTIER
Secrétariat général, organisation des services

nicolas.quetier@najac.fr

Marion COUDERC
Budgets, comptabilité, assainissement, subventions, secrétariat

marion.couderc@najac.fr

Fabienne BOUYSSIÈRE
Accueil, état civil, affaires générales, administration funéraire (gestion cimetières, décès), urbanisme, arrêtés du maire, réception et départ mails et courriers, secrétariat

contact@najac.fr / 05 65 29 71 34

Camille GLARDON
Responsable du CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) Maison du Gouverneur

camille.glardon@najac.fr / 05 65 81 94 47

Charlotte ROLLAND
Agente d'accueil et des animations à la bibliothèque

bibliotheque@najac.fr / 05 65 29 79 98

Sylvie FROMENT
Gestion piscine, logements communaux, salles communales, relations avec les services techniques, facturation, sécurité et santé au travail, intendance, secrétariat

sylvie.froment@najac.fr / 05 65 29 13 57

Christine MAILLEZ
Responsable de l'agence postale communale 05 65 29 70 36

Vincent VIARNES

Jérôme COURONNE

Agents entretien voirie, espaces verts, travaux, logistique animations

André LACOMBE

Agent entretien voirie et espaces verts, pose de la signalétique du village, intendance

Laurent ICHARD

Agent station d'épuration des eaux usées, électricité, plomberie, contrôles de l'assainissement collectif, piscine

Michel DÉLÉRIS

Agent travaux des appartements et entretien des salles communales

Laurie CANTALOUBE

Agente d'entretien et remplacement agence postale

Marie-Christine ANGLES

Agente d'entretien

Maïté LAFON

Cantinière

Guy TOURETTE

Guide et chargé d'entretien de l'Eglise

Isabelle LEMOUZY

Eliane LOPEZ

Chantal PRADINES

Agentes Techniques Spécialisées des Ecoles Maternelles

UN NOUVEAU SOUFFLE À LA BIBLIOTHÈQUE DE NAJAC

SAMEDI 28 NOVEMBRE, JOUR J DE LA RÉOUVERTURE : CHARLOTTE ROLLAND S'AFFAIRE AVANT LE RETOUR DES LECTEURS.

Arrivée début octobre, elle arbore un large sourire et un enthousiasme communicatif. Des projets, elle n'en manque pas en s'appuyant sur l'équipe de bénévoles et le soutien de la mairie.

Des animations en direction des élèves de l'école de Najac étaient en prévision avant la deuxième vague de la Covid 19.

Le virus va en retarder la concrétisation mais il n'entame pas la détermination de cette jeune femme de 34 ans qui veut décliner une proposition d'achats de livres cartes animés pour les enfants (les «kamishibaï»), en réseau avec les médiathèques de Villefranche de Rouergue et de La Fouillade.

POUR ELLE, LA BIBLIOTHÈQUE EST UN LIEU DE LIENS ET D'ÉCHANGES CONVIVIAUX, « UN ESPACE SOCIAL DE PARTAGES, DE PAROLES ».

«**C'est un lieu habitable et habité**».

Une belle image pour cette passionnée de lectures qui écrit à ses heures perdues des nouvelles et des poésies.

D'ici quelques semaines, des expositions pourraient être prévues, un poste wifi installé pour aider des personnes dans leurs démarches administratives. Les temps qui viennent nous promettent mille et une surprises.

Raison de plus pour adhérer à la bibliothèque de Najac, 10 euros par an.

Tous les mercredis et samedis
de 10h à 12h.
05 65 29 79 98
bibliotheque@najac.fr

Ps : le système de réservation et de retrait de livres se poursuit….
Alors n'hésitez pas à prendre contact auprès de l'équipe de la bibliothèque !

Bonnes lectures !

LES CONSEILS DE LECTURES DE CHARLOTTE….

Pour tous les petits :

« Oh ! Un petit bisou » d'Hélène Montardre et Raphaëlle Michaud. C'est un livre cache-cache, un trésor de tendresse. Editions Fleurus.
« Merveilleux voisins » d'Hélène Lasserre et Gilles Bonotaux ravira petit.e.s et grand.es. On observe, au fil des saisons, la transformation d'un immeuble (que le jeune mouton du troisième étage trouve bien tristounet) en un espace partagé et coloré.
Cet album grand format, jamais dénué d'humour fait l'éloge de la différence et aborde la joie du vivre ensemble. Editions Seuil Jeunesse.

Enfin pour les adultes :

Peut-on faire de la littérature avec de bons sentiments ? À vous de juger en lisant le roman court et accessible de Delphine de Vigan intitulé « Les gratitudes ». Ce récit sur la vieillesse explore nos sentiments intimes et nous invite à dire « merci » tôt ou tard. Editions Lattès.

« Ásta » de Jón Kalman Stefánsson est un roman islandais, dense et fragmenté, onirique et brutal, retraçant la vie d'une femme à travers les souvenirs éclatés de son père. Une fiction déroutante et envoûtante, comme l'amour dont le narrateur essaie d'explorer toutes les facettes. Editions Grasset.

Bulletin municipal de Najac
Mairie de Najac 9 rue du Bourguet - 12270 Najac Tél : 05.65.29.71.34
Directeur de publication : Gilbert Blanc / ISSN 2742-8370
Maquette : Kalici Communication & Marketing N°84768832200019
Photos : Pierre-Jean Bartheye, Régis Najac